

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE SENOU SARL »

Siège Abidjan Plateau Caréna en face de l'école  
DOUAN, Ilot 142 ; Lot 44 ; 12 BP 638 Abidjan 12, Lot 44,  
Ilot 142

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2025, et enregistrés le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE SENOU SARL »

Objet : ARTICLE 3- OBJET

La société a pour objet social en COTE D'IVOIRE :

Réparation de tout types de véhicules automobiles ; la maintenance d'engins roulants ; la maintenance de véhicules automobiles ; transport public de personnes et de marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Plateau Caréna en face de l'école  
DOUAN, Ilot 142 ; Lot 44 ; 12 BP 638 Abidjan 12, Lot 44,

Ilot 142

Dirigeant(s) M SENOU BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12027 du 25/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73322/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

